

CENTRE HOSPITALIER D'AVIGNON		CRECHE	
PROJET PEDAGOGIQUE - CRECHE DU CENTRE HOSPITALIER AVIGNON			
Code : DRH CHA 01 P	Version n° 2	Date de validation : Juillet 2017	Page : 1/13

Le projet pédagogique est rendu obligatoire pour les établissements et les services d'accueil des enfants de moins de 6 ans par le décret du 1er janvier 2000.

Il définit le cadre et les objectifs généraux de la structure. C'est une réflexion en équipe, des pratiques professionnelles, permettant à chacun de travailler et d'adopter une attitude cohérente avec les autres membres de l'équipe dans l'intérêt de l'enfant et des parents.

Il décrit le cadre de vie proposé par la crèche en fonction des valeurs éducatives, des ressources humaines et du matériel disponible.

1. La crèche du Centre Hospitalier d'Avignon

1.1. Présentation de la structure

La crèche du CH¹ d'Avignon est une structure multi accueil qui reçoit les enfants **de 10 semaines de vie à 4 ans** et dont au moins l'un des deux parents travaille dans l'établissement.

Des accueils occasionnels (périscolaires par exemple) ou extra occasionnels en urgence (pour des personnes hospitalières ou extra hospitalières : visiteurs, consultants, accompagnants) peuvent être organisés selon la disponibilité en places.

La capacité d'accueil est de **39 enfants**.

Les horaires d'ouverture sont de **6h15 à 21h15** du lundi au vendredi.

La crèche est fermée les week-ends et les jours fériés, deux semaines au mois d'août et la semaine entre Noël et le jour de l'an.

La crèche est sous l'autorité du directeur du CHA². Différents services de l'hôpital (les finances, le service du personnel, les services techniques et logistiques, les cuisines) sont en lien avec la structure.

Une convention d'objectifs et de financement est signée avec la CAF³.

La PMI⁴ délivre l'agrément d'ouverture et effectue des visites d'inspection de la structure.

Le CAMPS⁵ peut avoir besoin d'un espace et de temps d'observation pour un enfant suivi dans sa structure.

La crèche est située dans l'enceinte du Centre Hospitalier d'Avignon, derrière le SAMU.

¹ Lire partout Centre Hospitalier

² Lire partout : Centre Hospitalier d'Avignon

³ Lire partout : caisse d'Allocations familiales

⁴ Lire partout : Protection Maternelle Infantile

⁵ Lire partout : Centre d'Action Médico Sociale Précoce

CENTRE HOSPITALIER D'AVIGNON		CRECHE	
PROJET PEDAGOGIQUE - CRECHE DU CENTRE HOSPITALIER AVIGNON			
Code : DRH CHA 01 P	Version n° 2	Date de validation : Juillet 2017	Page : 2/13

La structure se divise en 3 sections en fonction de l'âge des enfants :

➤ **La section des Escargots**

Qui accueille 10 enfants par jour : de 3 mois à l'âge de l'acquisition de la marche.

➤ **La section des Papillons**

➤ **La section des Oursons**

Qui accueillent 29 enfants par jour : à partir de 12 mois environ et jusqu'à l'âge de l'entrée à l'école. Ces sections sont organisées en famille (les moyens et grands se retrouvent dans ces 2 sections).

Dans chaque section se trouvent 1 à 2 dortoirs, une salle de vie, une salle de change et des casiers personnels pour chaque enfant.

La salle d'accueil à l'entrée de la crèche constitue également le réfectoire où sont pris les différents repas qui rythment la journée des Papillons et des Oursons.

Dans des salles annexes (une salle de jeux et une salle de peinture) sont menées diverses activités.

Un grand espace extérieur est aménagé en 3 zones et un potager l'agrément.

1.2. Présentation du personnel

L'équipe est constituée :

- d'une 1 directrice, cadre de santé puéricultrice,
- d'une EJE⁶,
- de 8 AP⁷,
- de 5 personnels titulaires d'un CAP⁸ petite enfance,
- et de 4 ASH⁹.

Le personnel encadrant intervient dans les différentes sections auprès de tous les enfants. Deux référents sont nommés en section des bébés afin de mettre en place des projets propres à cette section.

Des stagiaires sont régulièrement accueillis pour des périodes de 1 semaine à 2 mois, ils sont encadrés par les professionnels.

L'équipe se réunit régulièrement pour évaluer ses pratiques, élaborer des projets et prendre en charge les enfants en respectant le projet pédagogique.

Elle est tenue au secret professionnel.

⁶ Lire partout Educatrice de jeunes Enfants

⁷ Lire partout : Auxiliaire de Puériculture

⁸ Lire partout : Certificat d'Aptitude Professionnelle

⁹ Lire partout : Agent des Services Hospitaliers

CENTRE HOSPITALIER D'AVIGNON		CRECHE	
PROJET PEDAGOGIQUE - CRECHE DU CENTRE HOSPITALIER AVIGNON			
Code : DRH CHA 01 P	Version n° 2	Date de validation : Juillet 2017	Page : 3/13

2. Les pratiques éducatives

La crèche offre à l'enfant un lieu d'éveil, de curiosité et de stimulation afin de permettre son développement harmonieux sur le plan physique, affectif et intellectuel.

La vie en collectivité favorise sa socialisation tout en développant son individualité et sa personnalité.

2.1. L'accueil

C'est un ensemble de pratiques professionnelles visant à satisfaire les besoins de chaque enfant et le respect des familles qui ont chacune leur histoire, leur vécu.

2.1.1. L'adaptation

Avant l'entrée en crèche une période d'adaptation est nécessaire afin de connaître l'enfant, ses habitudes de vie, ses besoins et créer des rapports de confiance avec les parents. C'est un moment clé de l'accueil qui facilitera la séparation.

Dix jours avant la date effective de l'entrée en crèche, la directrice convient avec la famille de ce temps d'adaptation qui peut varier de 1 à 2 semaines en fonction du comportement de l'enfant et de la disponibilité des parents.

En général l'adaptation se déroule sur 6 jours :

- ✓ 1 heure de rencontre avec les parents le 1^{er} jour,

Lors de cette première rencontre, le professionnel accueille l'enfant et sa famille dans l'espace de vie du secteur. A l'aide d'une fiche d'habitudes de vie, il questionne les parents pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant qui va être accueilli.

- ✓ le 2^{ème} jour, l'enfant reste sans ses parents à la crèche durant ½ heure,
- ✓ le 3^{ème} jour il reste 1 heure à la crèche,
- ✓ le 4^{ème} jour 1h45,
- ✓ 3 heures le 5^{ème} jour,
- ✓ et enfin durant 5 heures le dernier jour de l'adaptation.

Cette période d'adaptation est progressive et amène l'enfant à découvrir tous les moments clés de la journée : accueil, repas, sieste, jeux...

Environ une fois par mois, l'équipe se concerta afin de définir les enfants qui seront capables de passer dans le secteur de tranche d'âge supérieure (bébés chez les moyens et moyens chez les grands).

Après avoir informé les parents, les professionnels organisent une nouvelle adaptation. Progressivement, l'enfant du secteur des Escargots va se rendre dans le secteur des Papillons ou des Oursons dans des moments calmes, afin d'observer, de commencer à explorer l'espace, d'y rester pour un repas et une sieste. Quand l'enfant est prêt il y reste une journée complète.

CENTRE HOSPITALIER D'AVIGNON		CRECHE	
PROJET PEDAGOGIQUE - CRECHE DU CENTRE HOSPITALIER AVIGNON			
Code : DRH CHA 01 P	Version n° 2	Date de validation : Juillet 2017	Page : 4/13

2.1.2.L'accueil au quotidien

L'accueil des enfants se fait tout au long de la journée, de même que les départs afin de répondre au plus près aux besoins des familles et des services hospitaliers. Le planning prévisionnel et mensuel de l'enfant est une base pour l'organisation de la structure.

L'accueil est un moment essentiel pour recueillir les transmissions des parents, établir un climat de confiance dans le respect de la confidentialité et ainsi permettre à l'enfant de passer une bonne journée.

A partir de 6h15, les enfants, tous âges confondus, sont accueillis par un professionnel AP et un professionnel ASH en section Papillons. Les différents professionnels prennent leur poste tout au long de la journée afin d'assurer la continuité de la prise en charge des enfants.

Vers 7h30 - 8h les enfants et le personnel affecté à chaque groupe rejoignent leur section.

A l'intérieur de chaque secteur, des petits groupes sont organisés afin de garantir la sécurité des plus petits et le calme pour l'ensemble du groupe. Les activités sont adaptées à l'âge, au rythme et aux besoins de chaque enfant.

Cette organisation favorise la création de liens entre les enfants. Les plus petits s'éveillent en observant les plus grands, ils sont dans l'imitation, ils progressent plus vite en autonomie. Les grands sont valorisés et sont très attentifs aux plus petits.

L'accueil de 13h, se fait dans le grand hall. Ce lieu a été réfléchi et aménagé afin d'accueillir, dans des conditions optimales, les enfants, sans gêner ceux qui sont en sieste. Vers 14h, chacun regagne son groupe.

En fin de journée les enfants sont regroupés et les départs ont lieu jusqu'à 21h15 depuis la section des Oursons. C'est un moment de retrouvailles, l'équipe transmet aux parents le déroulement de la journée et échangent sur le vécu de l'enfant.

2.2. L'éveil, les activités.

En crèche tout est activité.

Tous les gestes de la vie quotidienne sont source de découvertes et d'acquisitions pour l'enfant. L'éveil se fait tout au long de la journée, par la communication avec les adultes, par les échanges avec les autres enfants et par le jeu. Ce dernier est essentiel au développement de l'enfant, il constitue une grande partie de sa journée.

Toutes les activités proposées doivent être adaptées aux capacités et aux besoins de l'enfant.

Elles doivent être en adéquation avec son développement. Cela doit être un moment de plaisir.

Chaque activité est proposée mais en aucun cas elle n'est imposée.

Chez les bébés c'est avant tout le rythme de chaque enfant qui est privilégié.

Le nourrisson est surtout intéressé par la motricité globale (rouler, ramper, marcher à 4 pattes...), mais il ne faut pas négliger la motricité fine (manipuler des objets de différentes matières, couleurs et formes).

L'enfant découvre son corps, ses mains, ses pieds et le monde extérieur.

CENTRE HOSPITALIER D'AVIGNON		CRECHE	
PROJET PEDAGOGIQUE - CRECHE DU CENTRE HOSPITALIER AVIGNON			
Code : DRH CHA 01 P	Version n° 2	Date de validation : Juillet 2017	Page : 5/13

C'est sous le regard bienveillant et les encouragements du professionnel qu'il pourra acquérir suffisamment d'assurance pour explorer le monde qui l'entoure.

La journée des bébés est rythmée par les siestes, les repas et des activités favorisant leur éveil. En section Escargots l'espace est aménagé de façon à favoriser les acquisitions motrices, ceci permet à l'enfant d'être libre de ses mouvements et de se mouvoir un maximum.

Le nourrisson n'est pas mis dans une situation qu'il n'a pas découverte par lui-même (par exemple un enfant ne sera pas installé en position assise s'il n'a pas acquis cette position).

Des activités variées sont réalisées tout au long de la journée pour les enfants plus grands.

2.2.1. Les jeux libres

Ils permettent à l'enfant de se socialiser et de découvrir les règles de base du respect.

Ce sont des jeux que l'enfant choisit lui-même et pendant lesquels il peut solliciter l'intervention de l'adulte s'il le souhaite. Durant le jeu libre, le rôle de l'adulte est de rassurer l'enfant simplement par sa présence et son regard bienveillant, et de le laisser développer son imagination et sa créativité. L'observation est un outil indispensable au professionnel pour connaître individuellement chaque enfant et adapter son comportement en fonction des besoins de l'enfant.

Pour se faire, la crèche propose un milieu stimulant qui donne l'envie et le désir d'explorer, en toute sécurité. L'aménagement de l'espace favorise la libre circulation dans divers petits coins (coins garage, poupons / dinette, construction, livres ...).

L'après-midi, les jeux libres sont privilégiés dans l'attente de l'arrivée des parents. Cela permet de consacrer du temps à l'enfant et à sa famille lors des transmissions des départs.

2.2.2. Les activités dirigées

Afin de répondre aux besoins et au rythme des enfants, il y a alternance entre activités libres et activités dirigées. Ces dernières sont proposées par les professionnels et répondent au projet d'activités.

Différents supports sont exploités : peinture, collage, plâtre, pâte à sel, transvasement... Cela permet à l'enfant d'expérimenter des matières différentes et de développer sa créativité.

Pour les plus âgés, certaines activités de groupe impliquent de respecter des règles : attendre son tour, respecter et écouter l'autre. Cela favorise l'apprentissage de la vie en collectivité. L'EJE et les différents professionnels mènent ce type d'activités auprès de petits groupes de maximum 8 enfants.

Alterner ces différents moments (jeux libres et activités dirigées) permet de respecter le rythme d'apprentissage des jeunes enfants. En effet le temps d'éveil des enfants varie en fonction de l'âge et leur temps d'attention n'excède pas 15 minutes.

L'enfant est invité à participer aux ateliers sous le regard bienveillant des professionnels qui l'aident à faire son choix et à se poser. Les professionnels privilégient les postures qui les placent à hauteur des enfants afin de favoriser le lien et la contenance du groupe.

CENTRE HOSPITALIER D'AVIGNON		CRECHE	
PROJET PEDAGOGIQUE - CRECHE DU CENTRE HOSPITALIER AVIGNON			
Code : DRH CHA 01 P	Version n° 2	Date de validation : Juillet 2017	Page : 6/13

2.2.3. Les chansons

A la crèche nous chantons beaucoup, particulièrement dans le temps de regroupement entre 9h30 et 9h45. A l'aide de comptines, nous nous disons « bonjour », nous découvrons de nouveaux mots, des rythmes différents ... et surtout nous créons des échanges dans la bonne humeur.

2.2.4. Les ateliers de psychomotricité

Grâce à un matériel adapté, les professionnels proposent des jeux qui permettent aux enfants de découvrir et de développer leurs capacités corporelles en toute sécurité.

2.2.5. Le jardin

Un grand jardin, faisant le tour de la crèche permet aux enfants de courir, de faire du vélo, de grimper, de se rouler dans l'herbe, de ramasser des fleurs...

Les jeux d'extérieur sont proposés aussi souvent que possible lorsque la météo le permet. En été des jeux d'eau sont réalisés.

Aux beaux jours, la collation du matin et le goûter peuvent être pris dehors.

Le potager

Un potager se trouvant dans le jardin de la structure, est entretenu par les enfants. Il leur permet de voir l'évolution des fruits et des légumes au travers des saisons, de la graine au fruit.

2.2.6. Les promenades

Lorsque le temps le permet, l'équipe promène les enfants dans les espaces verts de l'hôpital avec des poussettes doubles ou en tenant la main de chaque enfant.

2.2.7. Les festivités

La préparation des différentes festivités : Noël (en décembre), carnaval (en mars) et kermesse (en juin) permet de mener des activités en lien avec ces thèmes.

Ces festivités sont l'occasion d'organiser un après-midi festif avec les familles et les enfants autour notamment d'un goûter convivial. Les rencontres et les échanges entre professionnels et parents sont favorisées.

CENTRE HOSPITALIER D'AVIGNON		CRECHE	
PROJET PEDAGOGIQUE - CRECHE DU CENTRE HOSPITALIER AVIGNON			
Code : DRH CHA 01 P	Version n° 2	Date de validation : Juillet 2017	Page : 7/13

2.2.8. Les transmissions concernant les activités

Un tableau blanc à l'entrée de chaque secteur permet à l'équipe de détailler les différentes activités menées au cours de la journée. Certains travaux y sont affichés, ainsi que des informations destinées aux parents.

2.2.9. Le projet d'activité

Chaque année un nouveau projet d'activités est élaboré. Les thèmes sont travaillés en équipe afin d'uniformiser les pratiques des différents professionnels.

2.3. L'autonomie

L'autonomie se travaille au quotidien, à tous les moments de la journée, en incitant l'enfant à faire les choses seul. Les professionnels laissent faire l'enfant et lui proposent leur aide s'il le souhaite.

Les rituels

Une journée doit être organisée autour de rituels. Ainsi l'enfant aura l'assurance de retrouver des repères fixes et quotidiens, favorisant sa sécurité affective et son développement psychomoteur.

Des rituels et des repères sont organisés en cours de journée afin d'anticiper un changement d'activités : avant les repas (collation, repas du midi et goûter) et avant la sieste. Ils constituent une transition qui permet un retour au calme et qui aide les enfants à préparer l'étape suivante. C'est un repère temporel. Il peut s'agir de chansons ou d'histoires qui leur sont contées.

En début d'année, chaque enfant choisit un symbole qui sera associé à son prénom afin d'identifier son casier personnel dans lequel il pourra y poser seul ses affaires.

Les enfants sont invités à leur arrivée à la crèche à mettre leurs chaussons pour jouer en section. Ils sont aussi encouragés à mettre leurs chaussures pour aller dans le jardin.

Avant le repas et après le passage aux toilettes les enfants se lavent les mains aux lavabos.

Lors des repas, ils sont encouragés à manger avec une cuillère, puis une fourchette et à pousser la nourriture avec du pain. A la fin du repas, chaque enfant se lave la bouche et les mains à l'aide d'un gant en chantonnant une comptine de circonstance.

Au moment de la sieste ils peuvent se déshabiller et disposer leur doudou dans leur lit.

Lorsqu'ils sont prêts et en accord avec les parents, les toilettes sont proposées pour l'apprentissage de la propreté.

L'activité autonome possède plusieurs caractéristiques, elle est source de plaisir pour l'enfant et correspond à son intérêt du moment (qui évolue sans cesse). Elle peut être menée à son rythme et selon ses envies. L'enfant est libre de refuser une activité qui lui est proposée. Lors des jeux libres le professionnel laisse l'enfant choisir et mener son activité comme il l'entend. Par un regard bienveillant qui l'encourage, l'enfant invente, découvre et partage ses

CENTRE HOSPITALIER D'AVIGNON		CRECHE	
PROJET PEDAGOGIQUE - CRECHE DU CENTRE HOSPITALIER AVIGNON			
Code : DRH CHA 01 P	Version n° 2	Date de validation : Juillet 2017	Page : 8/13

expériences avec ses camarades. L'enfant apprend progressivement à ranger les jeux avec lesquels il a joué.

L'adulte, par sa présence aidante et sécurisante pour l'enfant, s'adapte au rythme de chacun, sans jugements. Toutefois la collectivité implique de poser des limites claires et un cadre sécurisant afin de l'aider à s'intégrer dans la société.

2.4. La place des parents

Les parents des enfants fréquentant la structure sont des personnels hospitaliers.

Ils constituent les premiers éducateurs de leur enfant et sont des partenaires à part entière, selon un principe d'éducation partagée. Le professionnel est là pour relayer le parent de façon transitoire. Le premier espace social de l'enfant reste celui de sa famille, même s'il passe de nombreuses heures en crèche.

L'adaptation a pour but d'accueillir l'enfant, mais elle est aussi faite pour le parent qui arrive avec ses inquiétudes et ses questions. Il faut l'aider à se séparer.

La coopération éducative se joue au quotidien par le biais d'une écoute attentive et des transmissions. Le parent se sent ainsi rassuré et entendu. A l'heure du départ de la crèche, le professionnel retrace les événements de la journée de l'enfant (repas, sieste, activités, anecdotes...).

L'équipe est soumise au secret professionnel.

Les parents sont initiateurs, la structure ne doit pas se substituer à eux. En effet, les premières introductions alimentaires doivent être faites à la maison. Et ce sont les aux familles qui doivent initier à domicile l'apprentissage de la propreté.

Les parents sont conviés à participer à différentes manifestations :

- ✓ Une réunion d'information en début d'année : présentation du personnel, des projets et du règlement intérieur.
- ✓ Les festivités de Noël, carnaval, kermesse.
- ✓ Les « cafés parent » où sont abordés un thème en particulier et qui permettent de créer un lieu d'échanges entre parents et professionnels, autour d'un café, thé, biscuits.

CENTRE HOSPITALIER D'AVIGNON		CRECHE	
PROJET PEDAGOGIQUE - CRECHE DU CENTRE HOSPITALIER AVIGNON			
Code : DRH CHA 01 P	Version n° 2	Date de validation : Juillet 2017	Page : 9/13

3. Les besoins de l'enfant, le respect de son rythme

Le rythme permet de se construire, de se repérer, de se rassurer.

Il faut tendre vers une cohérence entre le rythme familial, le rythme de la collectivité et le rythme propre à chaque enfant.

Chaque enfant a sa personnalité et évolue à son rythme. A la crèche les professionnels veillent à respecter cette individualité notamment au niveau du sommeil, des repas, de l'éveil et des besoins de l'enfant. **L'équipe encourage les acquisitions sans les devancer ni les imposer.**

Les professionnels travaillent en étroite collaboration avec les parents, afin de répondre au plus près des besoins des enfants qui leurs sont confiés. Ils sont à l'écoute des besoins de l'enfant, observent les signes de fatigue, de faim... et adaptent leur intervention.

3.1. L'alimentation

Dès la naissance « manger » constitue l'activité favorite des enfants : c'est un besoin mais également un tendre moment d'échanges.

Au travers des repas l'enfant découvre la diversité alimentaire et développe son autonomie et se sociabilise.

Le repas est un moment fort, il rythme la journée à la crèche.

Le rythme, le goût et l'appétit de l'enfant sont pris en compte. Avant 2 ans, l'enfant est curieux de nouvelles saveurs et les accepte facilement. L'équipe en profite pour lui faire découvrir toute une palette de goûts avec la diversification et les différentes catégories d'aliments, la cuisson, la préparation et la disposition dans les assiettes. L'enfant est invité à goûter chaque plat, **les différents aliments lui sont systématiquement proposés mais en aucun cas il n'est forcé à manger ou à finir son assiette.** Chaque aliment a son importance, il est présenté en petite quantité.

Le repas doit être un moment de convivialité et de plaisir partagé, sans aucun conflit.

Le régime alimentaire de chaque enfant est respecté ainsi que ses coutumes.

La diversification alimentaire est d'abord proposée par les parents à domicile, elle est ensuite poursuivie à la crèche.

Chez les bébés, une fiche alimentaire permet de suivre l'évolution de l'alimentation.

En cas d'allaitement maternel, la maman peut amener le lait qu'elle a tiré en respectant les règles d'hygiène et les recommandations de la structure. Selon les disponibilités du service dans lequel elle travaille, elle peut venir allaiter son enfant sur place.

La crèche fournit du lait artificiel mais les familles, si elles le souhaitent, peuvent le mener.

En cas d'allergies alimentaires, d'intolérances, de régimes particuliers liés à une pathologie, un PAI¹⁰ devra être fourni par le médecin traitant de l'enfant.

¹⁰ Lire partout Projet d'Accueil Individualisé

CENTRE HOSPITALIER D'AVIGNON		CRECHE	
PROJET PEDAGOGIQUE - CRECHE DU CENTRE HOSPITALIER AVIGNON			
Code : DRH CHA 01 P	Version n° 2	Date de validation : Juillet 2017	Page : 10/13

3.1.1. Les repas

Ils sont préparés par la cuisine centrale du CH et sont conditionnés sur place pour être adaptés aux enfants selon les principes d'hygiène. Des menus spécifiques, en hiver et en été, sont élaborés par une diététicienne et la directrice puéricultrice. Ils respectent l'équilibre calorique alimentaire sur la journée. Ils sont affichés à l'attention des familles une semaine à l'avance.

3.1.1.1. Pour les plus petits

En section Escargots, l'heure du biberon ou du repas est évalué en fonction du repas précédent. A midi, 2 services sont proposés pour les enfants dont l'alimentation est diversifiée (un service aux alentours de 10h45, l'autre vers 11h30). Le goûter se déroule vers 15h et le repas du soir aux alentours de 19h30.

3.1.1.2. Pour les plus grands

Une collation a lieu à 9h15 le matin. Un jus de fruits ainsi qu'un bout de biscotte ou de pain sont servis aux enfants des sections papillons et oursins.

Le repas de midi des moyens est servi à 11h.

Les professionnels sont assis à table avec les enfants, afin de favoriser la contenance du groupe. Dans le but de favoriser la découverte, l'enfant est autorisé à toucher la nourriture. Les professionnels utilisent la double cuillère pour l'apprentissage de l'autonomie.

Le repas de midi des grands a lieu à 11h30.

Les enfants sont assis à table. Un professionnel par table veille à ce que le repas se passe dans de bonnes conditions, il favorise les échanges autour de la découverte des saveurs et des couleurs.

Les enfants sont invités à manger seuls avec une petite cuillère, puis en cours d'année la petite fourchette est introduite.

Le goûter se fait de 15h à 15h30.

Le repas du soir est servi à 19h30 à tous les enfants présents (moyens et grands).

3.1.2. L'autonomie et la socialisation

Le repas est un moment d'échange et de respect.

Le rythme de l'enfant est respecté et le temps du repas est préparé : fin des activités et rangement des jeux, annonce du repas, regroupement et installation en fonction du stade de développement psychomoteur de chacun.

Les gestes sont lents, il y a échange de regards et de paroles. Le mobilier est adapté à la taille des enfants. Professionnels et enfants ont chacun une cuillère. L'adulte est assis à côté des enfants, il commente les odeurs, les couleurs et nomme les aliments.

CENTRE HOSPITALIER D'AVIGNON		CRECHE	
PROJET PEDAGOGIQUE - CRECHE DU CENTRE HOSPITALIER AVIGNON			
Code : DRH CHA 01 P	Version n° 2	Date de validation : Juillet 2017	Page : 11/13

L'enfant commence par manger avec ses doigts, il n'acquiert la capacité de manger avec une cuillère que vers l'âge de 17- 18 mois.

L'apprentissage de l'autonomie passe également par la capacité à apprendre à patienter. Les enfants doivent rester assis, parler doucement et comprendre que le repas n'est pas un jeu. Chaque enfant attend que ses camarades aient fini leur assiette pour passer à la suite du repas. Les enfants quittent la table quand tous leurs voisins ont terminé de manger.

Il existe des rituels autour des repas : le lavage des mains, l'utilisation de gants pour se laver le visage avec de l'aide avant 2 ans puis tout seul, la petite chanson rituelle.

3.2. Le sommeil

Donner à chaque enfant la quantité et la qualité de sommeil dont il a besoin est fondamental. La particularité de la crèche hospitalière, avec ses horaires atypiques, font que le rythme de sommeil est parfois décousu. Certains enfants arrivent très tôt le matin et ont besoin d'être recouchés dans la matinée.

Les professionnels respectent les besoins et les rythmes de sommeil de l'enfant qui sont différents selon les âges.

3.2.1. Les bébés

Ils sont couchés dès qu'ils montrent des signes de fatigue.
Deux dortoirs avec des lits à barreaux se trouvent dans le secteur Escargots.

3.2.2. Les moyens

Comme lors du repas, les moyens et les grands sont regroupés par tranche d'âge au moment de la sieste qui se déroule après le repas du midi. Ils ont leur propre dortoir, et les rituels d'endormissement sont respectés (doudou, tétine...) afin de respecter le rythme propre à chaque âge.

Chez les moyens on observe souvent une période de transition avec une sieste le matin puis une l'après-midi. Les enfants sont couchés en section Oursons, où il y a 2 dortoirs qui comportent 7 lits à barreaux. Un adulte est présent pendant l'endormissement et la sieste.

3.2.3. Les plus grands

Ils sont en général couchés après le repas de midi vers 12h15. Ils dorment dans un dortoir sur des couchettes dans le secteur des Papillons. Un adulte est présent en permanence dans le dortoir avec les enfants. Des rituels d'endormissement (une histoire et une musique douce) permettent aux enfants de s'endormir sereinement et de les rassurer. Les enfants qui ne désirent pas dormir sont invités à se reposer dans le calme.

CENTRE HOSPITALIER D'AVIGNON		CRECHE	
PROJET PEDAGOGIQUE - CRECHE DU CENTRE HOSPITALIER AVIGNON			
Code : DRH CHA 01 P	Version n° 2	Date de validation : Juillet 2017	Page : 12/13

Les enfants se réveillent les uns après les autres. Pour respecter leur rythme, les professionnels évitent au maximum de les réveiller. Les parents sont sensibilisés à cela. **Certaines situations particulières peuvent être discutées en équipe et avec les familles.**

Les enfants qui arrivent l'après-midi ont également la possibilité de faire la sieste. En fonction de leur heure de départ, ils seront recouchés après le repas du soir.

A tout moment, un enfant montrant des signes de fatigue peut aller se reposer.

Le doudou

Il est là pour rassurer l'enfant. Il doit pouvoir l'utiliser quand il en a besoin, pour s'endormir, s'apaiser ou tout simplement pour se rassurer. Il doit être disponible et accessible.

3.3. L'hygiène

La structure est soumise aux mêmes règles d'hygiène que le CH, par conséquent le personnel est vigilant quant à la désinfection des locaux et du matériel, à l'entretien du linge, au lavage de mains.

Le change est un moment d'échanges privilégié entre l'enfant et l'adulte. Par des sourires, des paroles, des gestes doux et expliqués aux enfants, chacun prend le temps de communiquer.

L'acquisition de la propreté

C'est une étape importante pour l'enfant. Chaque enfant évolue à son rythme, l'acquisition de la propreté est variable selon les enfants. Toutefois, à la crèche, nous considérons que les enfants ne sont pas capables de contrôler leurs sphincters avant l'âge de 18 mois.

L'enfant est le seul à pouvoir décider du moment auquel il sera propre. Ce moment arrive lorsqu'il a atteint une certaine maturité physique, psychique et affective.

Les professionnels accompagnent l'enfant dans cet apprentissage, en lien avec la famille et dans un souci de continuité entre la maison et la crèche. Le rythme de l'enfant est respecté et les « oublis » éventuels sont dédramatisés.

L'individualité, l'intimité et la pudeur de chaque enfant sont respectées.

Le pot est proposé dans un premier temps à domicile par les parents avant d'être proposé à la crèche.

En fonction de leur âge, les enfants apprennent également à se laver les mains, à se débarbouiller avec un gant de toilette après le repas (chanson du gant), à se moucher.

Conclusion

Le projet pédagogique est amené à vivre en fonction des besoins des enfants, des souhaits et des envies des professionnels et des familles, des formations et des rencontres réalisées.

Il évoluera et sera réactualisé régulièrement.

CENTRE HOSPITALIER D'AVIGNON		CRECHE	
PROJET PEDAGOGIQUE - CRECHE DU CENTRE HOSPITALIER AVIGNON			
Code : DRH CHA 01 P	Version n° 2	Date de validation : Juillet 2017	Page : 13/13

Historique

Nature de la modification par rapport à la version précédente :			
Version n°1	Mars 2015	Création	
Version n°2	Juillet 2017	Mise à jour	

Intervenants

Rédigé par :

Nom	Fonction	Le	Visa
BALESDENS Nathalie	EJE		
LE BALLAIS Emilie	Directrice Crèche		

Validé par :

Nom	Fonction	Le	Visa
RONAT Karine	CSS Direction des Soins		

Approuvé par :

Nom	Fonction	Le	Visa
Agnel Alexandra	Qualificienne		

Diffusé par :

Nom	Fonction
Cellule Qualité	

Destinataires

Nom	Fonction	Pour Action / Information	Diffusion Papier/Informatique
Crèche		Information	Informatique